

— HEAD Genève

BA en Architecture d'intérieur
BA en Communication visuelle
BA en Design Mode
BA en Design Produit / bijou et accessoires – y compris Chaire en design horloger

Conditions et procédures d'admissions aux études Bachelor
Portfolio de travaux personnels
Entretiens d'admission

2019

Les admissions aux études Bachelor en Architecture d'intérieur, Communication visuelle, Design Mode et Design Produit/bijou et accessoires se font sur concours. Les concours sont spécifiques pour chaque formation.

Tou-te-s les candidat-e-s doivent s'inscrire en ligne jusqu'au **15 mars 2019**. www.head-geneve.ch. Seuls les formulaires en ligne dûment remplis et validés seront pris en considération.

Tou-te-s les candidat-e-s dûment inscrit-e-s au moyen du formulaire en ligne sont invité-e-s par email à un entretien individuel au cours duquel le portfolio de travaux personnels, la motivation pour les études et les connaissances de base des enjeux de la formation sont examinés (voir page 2). Les entretiens d'admission Bachelor auront lieu **du 1er au 12 avril 2018 à Genève** (voir page 2).

Les candidat-e-s doivent être titulaires d'un **diplôme professionnel du secondaire II (voir ci-dessous)** ou doivent être en mesure d'obtenir le diplôme en question avant le 1^{er} septembre 2019. Il appartient aux candidat-e-s de faire la preuve qu'ils-elles remplissent les conditions d'admission.

Une taxe d'inscription de CHF 150.- est exigée. Une preuve du paiement doit être annexée au formulaire d'inscription en ligne. Cette taxe est non remboursable.

Un-e candidat-e ne peut pas s'inscrire à plus de deux formations. Les candidat-e-s qui s'inscrivent à deux formations doivent passer le concours spécifique de chacune des deux formations. **La réussite d'un concours ne donne accès qu'à la formation spécifique pour laquelle il a été organisé.**

Cas spéciaux

Demande d'entrée directe en 2^e ou 3^e année de bachelor : les candidat-e-s ayant déjà effectué une ou deux années d'études de niveau tertiaire dans des domaines semblables peuvent déposer une inscription pour le concours d'admission en 2^e ou en 3^e année de Bachelor par équivalence. Voir le document *Conditions et procédures d'admission aux études Bachelor spéciales*.

Demande d'admission sur dossier pour autodidactes : les candidat-e-s qui n'ont achevé aucune formation, n'ont aucun diplôme et sont capables de démontrer un talent artistique hors du commun peuvent déposer une inscription au concours par dérogation pour autodidactes. Voir le document *Conditions et procédures d'admission aux études Bachelor spéciales*.

Les candidat-e-s seront averti-e-s des résultats des concours par email individuel.

Les candidat-e-s ayant réussi le concours d'admission doivent confirmer leur inscription à la HEAD-Genève au plus tard le 31 mai 2019. L'admission définitive à la HEAD – Genève est conditionnée à l'obtention des titres requis.

Titre requis

- **Maturité professionnelle artistique avec CFC spécifique**
- **ou Maturité spécialisée en arts visuels**
- **ou Maturité et classe préparatoire ou passerelle / propédeutique**
- **ou Maturité et une année d'expérience professionnelle en design**
- **ou titres étrangers équivalents**

Autres titres : des équivalences peuvent être accordées, se renseigner auprès de l'école avant le 15 février 2019. La HEAD – Genève se réserve le droit de vérifier scrupuleusement la validité des diplômes d'écoles privées et des diplômes étrangers.

Portfolio de travaux personnels

Entretiens d'admission

Pour chaque formation, le-la candidat-e doit constituer un **portfolio de travaux personnels**. Le portfolio doit contenir des travaux qui démontrent le **potentiel créatif** du candidat ou de la candidate ainsi que son **intérêt pour le domaine de formation visé**.

Dessins, cahiers de recherche, photographies, descriptions de projets, textes, collages, productions numériques, maquettes, prototypes, objets... il n'y a pas de limite aux types de travaux qui peuvent constituer le portfolio. Les candidat-e-s veillent à présenter un choix aussi riche que possible.

Les travaux doivent être faciles à manipuler et à consulter.

Les formats numériques (PDF, vidéos, etc.) doivent être fournis sur une **clé USB** ou accessibles grâce à des **liens Internet directs depuis un document figurant sur la clé USB**. Les vidéos (ou extraits) ne doivent pas durer plus de 5 minutes. Les blogs, pages Tumblr, ou Instagram personnels peuvent être mentionnés s'ils éclairent les choix artistiques.

Dans la mesure du possible, les travaux originaux sont préférables aux reproductions.

Durant l'entretien d'admission d'une durée d'environ 25 minutes, il est attendu du candidat ou de la candidate qu'il ou elle soit **capable d'expliquer le choix des travaux du portfolio, de décrire et d'analyser sa démarche créative**.

Avec la convocation à l'entretien d'admission, les candidat-e-s reçoivent **une consigne pour un travail imposé, qui devra être joint au portfolio**.

Le portfolio comporte également un **curriculum vitae** et une **lettre de motivation** (en français ou anglais, dactylographiée, max. 3 pages).

Le portfolio des travaux personnels ne doit pas être envoyé à l'école. Il doit être amené, avec le travail imposé, lors de l'entretien individuel. Les candidat-e-s reprendront leurs portfolios à l'issue de l'entretien individuel.

Les entretiens d'admissions en Bachelor Architecture d'intérieur, en Bachelor Design Produit/Bijou et accessoires (y compris Chaire en design horloger) auront lieu du 1^{er} au 5 avril 2019 à Genève.

Les entretiens d'admissions en Bachelor Communication visuelle et en Bachelor Design Mode auront lieu du 8 au 12 avril 2019 à Genève.